



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Héb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X - Antilles et Guyane

Mars
2017

Le mot de notre fondateur

« Nous entrons dans le Carême. Ces 40 jours de Carême, qu'est-ce que cela signifie pour nous ? Pourquoi l'Eglise demande le Carême ? C'est en quelque sorte une grande retraite que l'Eglise demande aux âmes chrétiennes de faire, de s'unir un peu à cette coutume qui existe depuis toujours. Pourquoi le terme de 40 ? Il faut croire que c'est un chiffre plus ou moins parfait, puisque Notre-Seigneur est resté 40 jours au désert. Les Hébreux ont passé 40 années dans le désert aussi avant d'arriver à la Terre promise. Moïse est resté 40 jours sur la montagne et 40 nuits avant d'avoir la vision de Dieu sur la montagne du Sinaï. Et on peut s'en apercevoir, les âmes saintes ont passé un certain temps avant de trouver Dieu, de voir Dieu, n'est-ce pas ? » 11.02.1983

Joyeux Carême !

S'il est classique de souhaiter un « *joyeux Noël* » ou même de « *joyeuses Pâques* », il est inhabituel de souhaiter un joyeux carême ! Au contraire, carême rime souvent pour nous avec pénitence, sacrifices, austérités, privations, tristesse... Alors, comment peut-on être joyeux pendant cette sainte quarantaine ?

Tout d'abord, la pénitence n'est pas une fin en soi mais un moyen de réparer nos péchés et de nous convertir. En effet, le péché consiste à nous détourner de Dieu et à nous tourner vers les créatures (*aversio a Deo et conversio ad creaturam*, dit St Thomas). Pour retourner à Dieu (nous convertir), il nous faut donc nous détourner des créatures :



c'est tout le programme du Carême : « *c'est maintenant le temps favorable, c'est maintenant le jour du salut* » (II Cor. VI,2) dit Saint Paul le 1^{er} dimanche de Carême.

Et la joie alors ? Eh bien, quoi de plus joyeux que de quitter les créatures, trop petites pour étancher notre soif de bonheur, afin de nous rapprocher de Dieu, le bien infini qui rend heureux autant qu'on peut l'être en ce monde et infiniment heureux dans la béatitude du ciel ?

Par ailleurs, malgré ses terribles souffrances, Notre-Seigneur avait pendant sa Passion la vision béatifique et voyait avec joie toutes les **âmes sauvées** par son Précieux Sang. Nous aussi pensons avec joie à toutes ces âmes que nos prières et sacrifices de Carême sauveront de l'enfer.

De plus, de même qu'un saint triste est un triste saint, un carême triste est un triste Carême. Ce combat contre le péché et nous-même nous mène à la joie pascale tout comme le soldat de l'Eglise militante a le regard tourné vers l'Eglise triomphante où l'attendent tous les saints et saintes qui l'ont précédé dans l'arène. Car nous ne sommes pas seuls : c'est la grande famille de tous les chrétiens qui lutte pendant que les élus nous encouragent et

nous soutiennent par leurs prières.

Enfin, n'oublions pas que nos péchés même pardonnés exigent de la justice divine une réparation soit en cette vie, soit dans l'autre : les saintes âmes du purgatoire, si elles le pouvaient, reviendraient sur terre pour réparer leurs manques d'amour et leurs désordres car les plus grandes souffrances de la terre ne sont presque rien comparées au feu purificateur du Purgatoire... Nous qui sommes encore dans ce monde dont la figure passe si vite, ne perdons pas de temps mais rachetons-le pour acheter le ciel à bon marché.

Saint Romuald, fondateur des Camaldules, malgré ses grandes austérités, était toujours joyeux. Que ce saint moine soit notre modèle pendant ces 7 semaines.



Pour ne pas nous disperser, prenons une résolution **très concrète** (exemple : me priver de beurre au petit-déjeuner ; un seul verre de vin à midi ; me taire...) et offrons notre Carême à une intention qui nous tient à cœur. Saint et joyeux Carême ! ♦

REPONSES AUX LECTEURS**Que signifie le mot Carême ?**

Carême vient du latin « quadragesima » qui veut dire « 40^{ème} », parce qu'il commence le quarantième jour avant Pâques. On appelle aussi cette période la Sainte Quarantaine.

Quel est le but du Carême ?

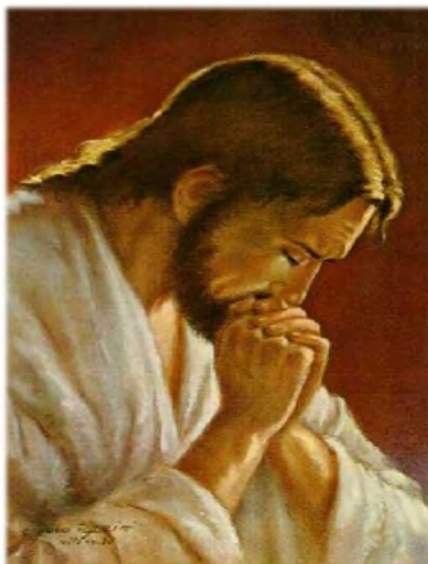
Nous rappeler la pénitence de Notre-Seigneur Jésus-Christ au désert et nous faire marcher sur ses traces.

La liturgie invite à la pénitence en revêtant les ornements violets. Il n'y a plus d'hymnes de joie comme le *Gloria in excelsis Deo* et l'*Alleluia* à la messe.

Deux semaine avant Pâques, elle couvrira toutes les croix et les images religieuses d'un voile violet.

Pourquoi le Carême dure-t-il 40 jours ?

La durée de quarante jours commémore à la fois les quarante jours et quarante nuits du jeûne de Moïse avant la remise des Tables de la Loi (Exode 24,18) mais aussi les 40 jours de jeûne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le désert avant le début de sa Vie publique (Matthieu 4,2)

**Pourquoi le Carême commence-t-il un mercredi ?**

Parce qu'il faut soustraire du calendrier de carême les dimanches qui sont inclus dans cette période. Les dimanches rappellent en effet la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par conséquent ne sont pas des jours de pénitence. Le carême débute donc un mercredi, le mercredi des Cendres.

Pourquoi appelle-t-on ce jour Mercredi « des Cendres » ?

A cause de l'imposition des Cendres qui se fait ce jour-là pour rappeler, non pas les cendres de Vaval, mais la pensée de la mort et la nécessité de faire pénitence.



Le prêtre bénit les cendres des rameaux bénis de l'année précédente et les impose sur le front des fidèles en disant : « *Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.* »

Quelles sont les conditions d'un bon Carême ?

LA PRIERE, élévation de l'âme vers le Bon Dieu, qui doit redevenir une partie intégrante de notre quotidien : le matin au lever, le soir au coucher, avant et après les repas sans oublier le chapelet.

L'AUMÔNE qui se manifeste par les œuvres de miséricordes corporelles et spirituelles.

Les œuvres de miséricordes corporelles sont :

1. donner à manger aux affamés ;
2. donner à boire à ceux qui ont soif ;
3. vêtir ceux qui sont nus ;
4. donner l'hospitalité ;
5. assister les malades ;
6. visiter les prisonniers ;
7. ensevelir les morts.

Les œuvres de miséricorde spirituelles sont :

1. conseiller ceux qui sont dans le doute ;
2. enseigner les ignorants ;
3. avertir les pécheurs ;
4. consoler les affligés ;
5. pardonner les offenses ;
6. supporter patiemment les personnes ennuyeuses ;
7. prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

LA MORTIFICATION ou pénitence qui a son fondement dans l'Évangile : « Si vous ne faites pénitence - a déclaré Notre-Seigneur Jésus-Christ - vous périrez tous. » (Évangile selon Saint Luc chapitre 4 verset 2). La pénitence est en effet le grand moyen de lutter contre nos passions et d'expié nos péchés.

La mortification a aussi son fondement dans la nature : loin d'être nuisible, elle est utile à la santé, en favorisant les habitudes de tempérance.

L'Église s'est proposée de déterminer le mode et le temps de la mortification, et elle a imposé le jeûne et l'abstinence de viande à certains jours de l'année.

Quand doit-on jeûner ?

Entre 18 et 60 ans le catholique est tenu sous peine de péché mortel au jeûne le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint.

Il lui est recommandé de jeûner les autres vendredis de Carême ainsi qu'aux Quatre-Temps, aux vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint.



Le jeûne comporte un seul repas principal qui peut se faire soit à midi, soit le soir. Outre le repas principal, l'Église autorise 2 autres repas légers : *la collation*, soit à midi, soit le soir suivant l'heure du repas principal et qui consiste en une soupe ou 1/4 d'un repas, et *le frustulum*, le matin qui consiste en une boisson et une petite quantité de pain sec.

Quand doit-on faire abstinence de viande ?

A partir de 7 ans, le catholique est tenu sous peine de péché mortel à l'abstinence de viande, de jus de viande et de bouillon avec de la viande tous les vendredis de carême.

Il lui est recommandé de faire abstinence tous les vendredis de l'année ainsi qu'aux Quatre-Temps et aux vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint. ♦

Lettre n°5 aux mamans sur l'éducation

Chère Madame,

Dans ma précédente lettre je vous disais qu'il y a deux siècles environ, l'homme a changé l'ordre voulu par Dieu et, de ce fait, **par sa désobéissance**, il a répandu des erreurs et des mauvaises habitudes dans toute la société, dans les familles et même dans l'éducation de l'enfant. Ce désordre, je vais essayer de vous le démontrer, pour vous aider dans votre vocation d'éducatrice de votre enfant, tâche rendue si difficile de nos jours, j'en conviens.

Vous le constatez, on ne parle de tous côtés que **des droits de l'enfant**, à tel point que l'on voudrait faire croire que les parents n'ont plus rien à dire. L'enfant le sait et il en profite pour satisfaire ses caprices et ne plus obéir, quitte à se révolter à l'âge de l'adolescence. Mais,... lui a-t-on vraiment appris à obéir ? et tout petit ? Oui, certains parents sont alors démunis et ne savent plus que faire.

Que nous enseigne le catéchisme sur ce point ?

Tout d'abord, les trois premiers commandements nous apprennent nos **devoirs envers Dieu**, qui est notre Créateur et le Maître de toutes choses ; à savoir :

- l'adoration qui est due à Dieu seul, Un et Trine (honorer Dieu Lui-même),
- le respect envers le saint Nom de Dieu (honorer son saint Nom),
- la sanctification du Jour du Seigneur (honorer son saint Jour).

Le nom de Dieu est inscrit dans ces trois commandements. Puis viennent les sept autres commandements qui nous enseignent **nos devoirs envers le prochain et donc nos rapports avec lui**. L'objet du 4^{ème} commandement nous concerne tous et nous dicte nos devoirs envers le prochain : nos parents, nos supérieurs, nos éducateurs, mais d'abord nos parents : "**Tu honoreras ton père et ta mère.**"

Dans l'Écriture Sainte, au passage de l'Exode (chapitre 20, v. 12), il est écrit : " Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps dans le pays que le Seigneur ton Dieu te donne ". Ce commandement, dans certains catéchismes, est formulé comme suit : "*Tes père et mère honoreras, pour*

catéchismes, est formulé comme suit : " *Tes père et mère honoreras, pour que tu vives longuement* ". Autrement dit, celui qui observe ce commandement reçoit les bénédictions de Dieu, même déjà sur terre.

Ce commandement a pour principal **objet** les devoirs de l'enfant envers ses parents ; mais il comprend aussi les devoirs des parents envers leur enfant, ainsi que les devoirs réciproques des maîtres et des serviteurs, des maris et des épouses.

Je voudrais, en premier lieu, parler des devoirs des parents, car cela vous aidera dans la conduite à prendre vis-à-vis de l'enfant pour l'aider à observer, lui aussi, ce 4^{ème} commandement. Il est bon que l'enfant sache que, vous aussi, vous avez des devoirs envers lui. Car l'enfant étant ainsi averti de l'obligation pour les parents de le traiter comme je vais vous le dire, celui-ci aura plus de considération pour les conseils et même les reproches reçus des parents.

Quels sont les devoirs des parents vis-à-vis de leur enfant ?

Regardons la Sainte Famille et plus particulièrement dans le mystère de Jésus retrouvé au Temple par la Très Sainte Vierge Marie et Saint Joseph.

- Le premier est de le nourrir. Par nourriture, il faut entendre tout ce qui est nécessaire à la vie : aliments, vêtements, habitation... Ainsi, le père doit travailler pour subvenir à toutes les nécessités de sa famille. Il faut apprendre ici à l'enfant le devoir de reconnaissance.

- Le deuxième est de l'instruire. Il y a deux instructions : l'ordinaire reçue à l'école, et la religieuse donnée au catéchisme. C'est à cette dernière que Jésus fait allusion quand Il dit à sa Mère qui le retrouve au temple :

" *Ne fallait-il pas que je sois aux choses de mon Père ?* " La première instruction donne à l'enfant quelques "recettes" pour la vie ici-bas. Elle a une véritable valeur qu'il ne faut pas négliger, car un enfant qui a de l'instruction a plus de facilités pour gagner sa vie. Mais la seconde apporte à l'enfant les moyens de parvenir plus tard à une éternité de bonheur. C'est donc cette dernière instruction qui donne à l'enfant le plus grand bien, et qui est la plus nécessaire, puisque la bonne ou mauvaise éternité en dépend. Les parents qui la négligeraient, seraient gravement coupables (d'où l'importance du choix d'une école vraiment catholique).

- Le troisième est de l'éduquer. C'est-à-dire le corriger et l'encourager, car il a des défauts qui sont les ennemis de son âme et il a des qualités et des talents à faire fructifier. Ceci n'a pas été le cas de la Sainte Vierge et de Saint Joseph, car ils n'ont pas eu à corriger l'Enfant-Jésus. Il n'avait que des vertus. Mais il fut le seul enfant de ce genre ; aussi, le devoir de tout parent est de tenir compte de ces deux points pour l'éducation de l'enfant.

Que dit la Sainte Ecriture à ce propos ? " *N'épargne point la correction au jeune enfant* ". Et ailleurs : " *Un cheval indompté devient insupportable et l'enfant abandonné à sa volonté devient insolent* ".

Ces paroles s'appliquent très bien à l'enfant gâté. Et je crois que beaucoup de parents gâtent trop leur enfant en négligeant ce troisième devoir. Il ne suffit pas de corriger, il faut bien le corriger, c'est-à-dire, bien approprier la punition à la faute. Trop souvent, j'ai vu punir d'une manière inconsidérée; soyez certaine qu'alors la punition ne portera aucun bon fruit mais plutôt de mauvais. La punition a normalement, pour premier but, la correction, et donc, doit être proportionnée à la faute. Je compte aborder ce point d'une manière plus étendue dans une autre lettre.

Saint Pierre Damien disait : " Celui qui ne réprimande pas ses enfants quand ils volent des œufs, les verra bientôt voler des chevaux; celui qui d'abord n'était qu'un petit voleur deviendra avec le temps un grand voleur ".

Un proverbe dit : "*Qui aime bien, châtie bien*". En général, si vous amenez l'enfant à reconnaître sa faute et à se repentir (c'est, à mon avis, le plus important) il acceptera la punition, car il a un grand sens de la justice (sauf s'il est déjà déformé sur ce point).

- Le quatrième est de lui donner le bon exemple. Tel père, tel fils. Telle mère, telle fille. La conduite des parents est le livre dans lequel l'enfant s'instruit. Un proverbe dit avec raison, qu'on apprend plus avec les yeux que par les oreilles. Le bon exemple des parents est le meilleur catéchisme de l'enfant. Il ne suffit pas que les parents évitent le mal; il faut qu'ils fassent le bien, qu'ils prient Dieu matin et soir, qu'ils aillent à la messe le dimanche, reçoivent les sacrements régulièrement, et qu'ils remplissent tous les devoirs chrétiens.

Et puisque nous sommes au début de ces vacances d'été, n'oubliez pas, chère Madame, de mettre à profit ces quelques lignes pour l'amour de Jésus qui règne dans l'âme de votre enfant baptisé. Apprenez-lui la pudeur, le respect de son propre corps, celui-ci portant la présence divine dans son âme. Apprenez-lui à s'habiller correctement, comme s'habillerait Jésus. Et pour cela, faites en sorte que votre tenue ne contredise pas vos dires. L'enfant a un esprit logique. Votre exemple, il le voit. Vous lui inspirerez le respect qu'il vous doit, si vous avez le courage de lui montrer le bon exemple.

Que Notre-Dame soit votre guide et votre modèle tout au long de ces vacances passées en famille... ♦

Une soeur de la Fraternité Saint-Pie X



**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guyane !**

Les congrégations religieuses de Guyane : les Jésuites
(suite)

Les aumôniers ne s'occupent pas seulement des condamnés amérindiens mais également des Noirs et Amérindiens vivant dans le secteur.

La région de Saint-Georges s'avère être une des contrées les plus difficiles pour les occidentaux qui périssent peu de temps après leur arrivée. Il est alors décidé de ne plus envoyer de déportés dans cette région. 1854 voit la construction d'un nouveau pénitencier plus proche de Cayenne que de celui de Saint-Georges. Il est construit sur les bords de l'Oyack sur le lieu-dit la Comté. On lui donne le nom de Sainte Marie. Quelques années plus tard un autre est construit un peu plus loin, il prend le nom de saint Augustin.

Là encore, les conditions d'apostolat sont précaires mais le prêtre aumônier, le père Raulin, ne se plaint pas. Face au dénuement de Sainte Marie, il décide d'ouvrir une collecte auprès des déportés pour permettre l'érection d'un autel. La démarche déplaît au gouverneur qui obtient la nomination immédiate du père à Cayenne, puis sur l'Île Royale où il meurt au bout de deux mois de présence. ♦



**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Martinique !**

Quelques années plus tard, en 1890, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, l'Abbé Lecornu, curé, prêta la statue du Sacré-Cœur pour garnir le reposoir. Puis la statue revint à la Cathédrale mais pas pour peu de temps car celle-ci fut détruite par le grand incendie de Fort-de-France la même année. Un soldat brave et pieux, voulant la sauver, y trouva la mort : il ne la savait pas en fonte... et si lourde !

A nouveau rescapée d'un incendie, elle fut recueillie par les Pères du Saint-Esprit, jusqu'en 1926 puis placée sur la Basilique de Balata. Elle fut bénite le 1^{er} avril 1927.

L'église de Balata ne fut pas la seule à mettre au palmarès de cet évêque dont l'épiscopat fut le plus long de tous à la Martinique. On lui doit celle du Vert Pré, des Terres Sainville, où il n'y avait qu'une petite chapelle desservie par les vicaires de la Cathédrale, l'église de Ste Thérèse, celle du Morne des Esses, et l'agrandissement de l'église de la Redoute, devenue trop petite pour une population grandissante. ♦

Par Emel

**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guadeloupe !**



L

e premier apôtre de la Guadeloupe (1635-1654) :

Le père Raymond Breton (suite)

La famine, on le sait, avait été la plus cruelle épreuve de la fondation. Pour apaiser leur faim, nos malheureux fondateurs s'étaient jetés inconsidérément sur la chair des tortues et notre chroniqueur nous en fait connaître les conséquences : « *un flux de sang funeste qui occasionnait une fin rapide.* »

Ils ne prirent pas davantage garde au climat qui sous des apparences de douceur se révélait rapidement meurtrier. La terre elle-même qu'on retournait pour y jeter des semences fut accusée de répandre des vapeurs nocives.

Un rationnement sévère avait dû être imposé : « *Un jour vint où l'on fut contraint de faire un dernier partage. Chacun reçut 5 quarterons de cassave et eut permission de se pourvoir où bon lui semblerait. On en arriva bientôt aux expédients les plus extrêmes : L'onguent des chirurgiens, le cuir bouilli des baudriers et même la chair humaine.* »

Une mortalité effroyable s'en suivit : plus de la moitié des engagés en furent les victimes. La mort frappa aussi les chefs : l'infortuné du Plessis dont la perte fut lourde de conséquences pour l'avenir du pays puis le juge Philbert, nouvellement nommé en sa charge mais qui ne siégea jamais parce que « *en ce temps on songeait plus à dîner qu'à juger.* » ♦

LA VIE AU PRIEURÉ



Le dernier week-end de janvier, pour la première fois depuis sa nomination aux Antilles, le père Challan Belval visite la Guadeloupe en compagnie du père Mavel. On lui réserve un bon accueil après la messe dominicale.

Les deux pères reviennent à Fort-de-France le lundi 30. Le père Mavel reprend l'avion pour la Métropole sans sortir de l'aéroport mais avec une compagnie différente ce qui l'obligea à réceptionner son bagage et à l'enregistrer à nouveau, ce fut très juste car Air Antilles était « exceptionnellement » en retard! Il a eu la joie de célébrer la messe de mariage de sa sœur dans une église paroissiale d'Auvergne.

Le 2 février à 18h, la bénédiction des cierges de la Chandeleur voit une belle affluence de fidèles et d'enfants de chœur à la chapelle Notre-Dame de la Délivrande. A Pointe-à-Pitre, la bénédiction a lieu le dimanche. Le 3, c'est la fête de Saint Blaise que l'on invoque contre les maux de gorge. Le père Nicolas donne la bénédiction aux fidèles après la messe de 6h30 et à toute l'école après le repas de midi.



La chapelle de Guadeloupe se réjouit de l'installation d'une série de 4 « vitraux » racontant les apparitions de Notre-Dame de Guadalupe. L'effet est excellent.



Mercredi 8, enfin la communauté est au complet ! On passe alors une soirée fraternelle autour d'un jeu de société !

Le vendredi 10, nous apprenons le rappel à Dieu de Mme Arsène Octuvon à Pointe-à-Pitre. Elle fut notre sacristine pendant de nombreuses années et depuis quelques temps nous lui portions le Bon Dieu chaque dimanche. Que le Père Eternel lui rende au centuple ce qu'elle a donné au service de notre chapelle. Le père Frament célèbre ses funérailles le mardi 14.

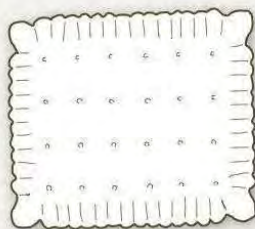
C'est au tour du prier de partir pour Paris, devoir oblige ! La session annuelle de théologie réservée aux prieurs et directeurs d'école se déroule à Flavigny du 20 au 24 février. Il profitera de ce voyage en Métropole pour passer quelques jours avec ses parents déjà âgés. Il pourra rencontrer quelques personnes susceptibles de remplacer notre institutrice Marie qui s'est laissé charmer par un jeune homme et qui rentrera en Bretagne pour se marier après l'été.

Le père Nicolas se fait une joie de recevoir des amis, dont il a célébré le mariage en août, la veille de son départ de Bruxelles pour la Martinique.



C'est l'occasion de découvrir avec eux des joies, des beautés, des douceurs de l'île aux fleurs. Merci mon Dieu!

POUR LE CARÊME,



NE SOYEZ PAS
DES PETITS CATHOS SECS

Le Carême avec Marie

En ce temps de carême, je vous invite à tourner vos regards vers la Vierge Marie pour la contempler et l'écouter, elle nous révèle un merveilleux chemin de vie chrétienne pour nous aujourd'hui.

Au jour de l'Annonciation, elle a dit "oui", elle est là, elle écoute, elle est toute disponible pour accueillir le projet de Dieu : *"Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole"*. Pour nous aussi, tout commence par un oui, par une écoute, par une disponibilité totale : *"Seigneur, parlez, votre serviteur écoute !"*. Alors, avec Marie, nous pouvons accueillir le don de Dieu, accueillir Dieu lui-même qui a soif de venir faire sa demeure en nous, de venir prendre chair dans nos vies aujourd'hui. Pendant ce carême, prenons le temps d'accueillir Dieu, donnons-lui carte blanche pour faire en nous tout ce qu'Il voudra !

Au lendemain de l'Annonciation, Marie se lève et en hâte, elle part chez sa cousine Élisabeth, elle a soif de visiter sa cousine, de partager sa joie avec elle. Dieu vient de s'incarner en elle, immédiatement un mystérieux rayonnement se produit, la présence divine vient toucher Élisabeth, le petit Jean dans son sein se met à danser de joie et il transmet sa joie à sa mère et le souffle du Saint-Esprit les envahit. Marie, dès l'instant de l'incarnation, devient missionnaire. Nous aussi, si nous laissons Dieu prendre chair dans nos vies, sa présence non seulement nous habitera, mais rayonnera pour se don-

ner à tous ceux que nous visiterons ; l'Esprit Saint met en œuvre en nous son dynamisme d'amour, sa joie rayonnante. Impossible d'accueillir Jésus sans devenir missionnaire, sans tambour ni trompette, tout simplement par le rayonnement de celui qui nous habite. Pendant ce carême, avec Marie, retrouvons cette joie de la Visitation.

A Noël, Marie ne dit rien, elle est la mère, elle enfante son Dieu et elle entre dans son intimité toujours plus profondément, elle garde et médite dans son cœur tous ces événements. Elle nous invite à apprendre à garder nous aussi tous ces événements dans nos cœurs, à les méditer pour entrer dans une intimité toujours plus grande avec Celui qui nous habite. Contemplation et action doivent toujours s'alterner dans nos vies ; pendant ce carême, avec Marie, prenons du temps pour laisser tous ces mystères habiter notre cœur.

Voici Marie qui arrive au Temple pour la Présentation, elle donne l'Enfant-Jésus à Siméon qui le prend et le serre dans ses bras. Et voici qu'aujourd'hui, elle le tend à chacun de nous, prenons-le et serrons-le sur notre cœur. Alors avec Siméon, le cœur plein de joie, nous pourrions dire : *"Mes yeux ont vu mon Sauveur et mon Dieu !"* Et nous pourrions rester là, dans un cœur à cœur où l'enfant deviendra notre maître. Mais Marie nous rappelle que son geste, nous aurons à le faire nôtre, car l'enfant,

nous ne pourrions le garder pour nous, il faut le donner à notre prochain et mystérieusement, plus nous le donnerons, plus nous vivrons dans son intimité. Expérimentons cela pendant ce temps du carême par la pratique de la Charité.

A Cana, alors que la noce bat son plein, Marie a vu qu'il n'y avait plus de vin, attentive à ce qui manque ;

elle se tourne vers Jésus et lui signale ce manque qu'elle a perçu. Marie est pauvre, mais dès qu'elle perçoit un manque, elle le confie à Jésus et Jésus fera le nécessaire à sa façon. En même temps, elle nous donne la seule consigne que nous ayons d'elle dans l'Évangile : *"Faites tout ce qu'il vous dira !"* Voilà sa manière à elle d'être missionnaire, elle confie à Jésus les manques qu'elle a perçus et elle nous invite à nous en remettre en tout à Jésus. Pendant ce carême, entrons dans cette démarche missionnaire de Marie et Jésus pourra faire partager à nos frères la joie des noces.

Mais nous voici déjà au calvaire, Marie est là, elle est en communion avec Jésus. Dans une compassion maternelle, elle ne fait plus qu'un avec lui. Et voilà que Jésus au moment même où il s'apprête à enfanter l'Église qui jail-

lira de l'amour de son cœur transpercé, associe pleinement Marie à cet enfantement en lui donnant de devenir la Mère de chacun de nous dans la puissance de l'Esprit-Saint. Alors, pendant ce carême, comme le disciple bien-aimé que vous êtes, prenez Marie chez vous et entrez à votre tour dans cette fécondité de grâce que le Seigneur veut pour chacun de nous.

Au matin de Pâques, Marie reste la Mère, elle reste dans l'ombre ; mais elle est là de nouveau au soir de l'Ascension, en prière, entourée des premiers disciples ; elle s'apprête à commencer sa nouvelle mission : être la mère de tous ceux qui deviendront enfants de Dieu et membres du corps mystique de son Fils. Au matin de la Pentecôte, comme à l'aube de l'Annonciation, elle enfante dans la puissance de l'Esprit Saint le corps de son Fils.

Si vous l'avez pris chez vous, alors elle vous associera mystérieusement à cet enfantement, toujours dans la puissance de l'Esprit Saint, une nouvelle manière de vivre la mission.

Bon carême à tous avec Marie ! ♦

Père Challan Belval +



Pour joindre les pères : Père Michel FRAMENT: +33 6 66 54 03 49
97p.martinique@fsspx.fr Père Nicolas CHALLAN BELVAL: +596 696 77 00 78
www.laportelatine.org Père Jean-Marie MAVEL: +590 690 12 53 55

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique - ☎ 05.96.70.04.67

Chapelle Notre-Dame de la Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnès - 97200 Fort-de-France

- ♦ **Dimanche :** 7h00 (messe basse)
9h00 (messe chantée)
- ♦ **En semaine :** 6h30 et 11h00 (+ 18h30 le mardi)
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement :** jeudi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions et permanence :** du lundi au samedi de **7h30 à 10h30**
- ♦ **Doctrine chrétienne :** mardi de 17h45 à 18h15 (à la chapelle)
- ♦ **Catéchismes :** mercredi de 14h30 à 16h30 (au prieuré)
- ☞ **Patronage :** **samedi 18 mars** de 14h30 à 17h30 (au prieuré)
- ☞ **Amis de S. Jean Bosco :** **samedi 18 mars** de 14h30 à 20h00 (au prieuré)
- ☞ **MCF :** **dimanche 26 mars** (RDV à midi au prieuré)

Guadeloupe - ☎ 06.90.12.80.93

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97110 Pointe-à-Pitre

- ♦ **Dimanche :** 8h30 (messe chantée)
- ♦ **En semaine :** **vendredi** à 18h00 ; **samedi** à 6h30 ; **lundi** à 6h30
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement :** samedi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions :** avant ou après chaque messe
- ♦ **Permanence :** samedi de **8h00 à 12h00** ; lundi de **7h30 à 12h00**

Guyane - ☎ 06.96.79.57.88

- ♦ **Carême :** du samedi 4 au dimanche 12 mars 2017 (se renseigner)

POUR AIDER VOTRE PRIEURE A VIVRE

CHEQUE à l'ordre de "FSSPX" (reçu fiscal sur demande vous donnant droit à une réduction d'impôt de 66%. Exemple : un don de 200€ vous donne droit à une réduction d'impôt de 132€ et vous coûte réellement 68€.

VIREMENT sur notre compte à La Banque Postale (virement automatique possible)
IBAN FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729 BIC PSSTFRPPDF

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et des bénévoles du Prieuré. **MERCI pour votre générosité !**